

## **CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE**

**L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 18 juin 2023**

en vue de se prononcer sur :

### **1. Votations fédérales :**

- L'arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises) .
- La loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) .
- La modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19).

**Bureaux de vote : salle électorale**

Présidente : Roxane Darbellay  
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin  
Scrutateurs : A désigner

### **HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX**

**DIMANCHE      18 juin 2023      10h30 – 11h30**

**Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture. Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération. Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 16 juin 2023.**